



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGENCE WALLONNE POUR LA PROMOTION D'UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ

L'Apaq-W change de cap : l'Agence se dote d'un Conseil d'administration présidé par une agricultrice!

Le 1er janvier 2019, l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W) a vu son statut d'Organisme d'Intérêt Public (OIP) de type A évoluer en Unité d'Administration Publique (UAP) de type 2.

À l'initiative du Ministre wallon de l'Agriculture, René COLLIN, cette réforme poursuit un objectif stratégique majeur : **rapprocher le service public de promotion de l'agriculture des producteurs, des partenaires et des consommateurs**. *"Les agriculteurs, explique René COLLIN, intègrent désormais le Conseil d'Administration. Si le Gouvernement continue de fixer le budget et de vérifier la conformité des actions en regard de la législation et de l'intérêt général, c'est dorénavant le CA qui proposera le plan opérationnel de l'Agence. Je qualifie cette évolution comme naturelle. Il est légitime que la profession décide elle-même de la manière dont l'agriculture doit être promotionnée"*.

Depuis plusieurs années, le monde agricole était demandeur d'une **implication plus directe** dans la politique de promotion. Tous les acteurs, liés directement ou indirectement au monde agricole et horticole, sont présents dans le **conseil d'administration**, qui se compose de **15 membres**, nommés par le Gouvernement wallon.

Madame **Marianne STREEL** est nommée **Présidente du Conseil d'Administration**.

Monsieur **Dominique JACQUES** est nommé **Vice-Président du Conseil d'Administration**.

Madame **Ann-Gaëlle FRANCK** est nommée **Commissaire du Gouvernement wallon**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ENTITÉ REPRÉSENTÉE

Représentants des
agriculteurs

Représentant des
horticulteurs

Représentants du secteur
de la transformation

Représentant du secteur de
la distribution

Représentant des associations
représentatives des
consommateurs

Représentants du
Collège des Producteurs

Représentant de l'Agence
wallonne à l'exportation

Représentant du
Gouvernement

MEMBRES EFFECTIFS

Marianne STREEL (UAW)*
Christof KAUT
Isabelle MARTIN (Fugea)
Dominique JACQUES (UNAB)**
Robin VANNESTE (FJA)
Marc DECOSTER (FWA)

Claude VANHEMELEN (FWH)

Anne REUL (FEVIA)
Renaat DEBERGH (BCZ-CBL)

Charles PETIT (COMEOS)

Marc FICHERS
(Nature & Progrès)

Etienne ERNOUX
Henri HERMAN

Dominique TOURNEUR

José RENARD

MEMBRES SUPPLÉANTS

Caroline JASPART (UAW)
Patrick ORTMANN
Emilie GUILLAUME (Fugea)
Claire GHAYE (UNAB)
Sébastien GEENS (FJA)
Marie-Laurence SEMAILLE
(FWA)

Serge FALLON (FWH)

Romain COOLS (FVP House)
Patrick SCHIFFLERS (GHL)

Sami HEMDANE (COMEOS)

Sylvie LA SPINA
(Nature & Progrès)

Yves-Marie DESBRUYERES
Guy FRANQC

Michel KEMPENEERS

Sophie LEONARD

Commissaire du Gouvernement wallon : Ann-Gaëlle FRANCK

***Présidente:** Marianne STREEL

****Vice-Président :** Dominique JACQUES

Une agricultrice à la tête du Conseil d'Administration



Selon Marianne Streeel, Présidente de l'Union des Agricultrices Wallonnes, "Nous vivons dans un monde qui change à toute vitesse, et notre agriculture ne fait pas exception. Parmi les évolutions auxquelles notre secteur doit s'adapter, il y a notamment la relation de nos concitoyens à leur alimentation, qui est, elle aussi, en pleine évolution. Notre communication agricole doit être de plus en plus présente, réactive, rapide, et séduisante pour toucher et attirer l'attention de nos consommateurs, bombardés d'informations -parfois négatives- via les médias ou les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, l'Apaq-W a évidemment un rôle central à jouer. **Les agriculteurs ont, plus que jamais, besoin d'avoir à leurs côtés une agence efficace pour assurer la promotion de leur travail, de leur secteur et de leurs productions.**

Les organisations agricoles accueillent avec joie le changement de statut de l'Apaq-W, qu'ils revendiquent de longue date. En redevenant un parastatal 2, elle intègre des producteurs au sein de son conseil d'administration, et leur permet ainsi d'être pleinement associés à la promotion de leur profession. Merci au Ministre régional de l'Agriculture de leur accorder ainsi sa confiance et de leur donner un rôle actif au sein de l'Apaq-W !

En tant qu'agricultrice, je suis convaincue que tous les agriculteurs engagés dans ce conseil d'administration auront à cœur d'œuvrer ensemble avec bon sens, enthousiasme et efficacité, dans l'objectif de défendre l'intérêt de notre belle profession.

Pour ma part, je suis très heureuse de pouvoir travailler avec Philippe MATTART et tous les collaborateurs de l'Apaq-W. Je sais que nous partageons tous l'amour de notre agriculture et la conviction que c'est la diversité de nos modèles agricoles wallons qui en fait toute la beauté et la richesse.

Ensemble, nous allons travailler à conserver cette magnifique diversité, et à promouvoir la formidable qualité des productions qui sortent de nos fermes chaque jour !"

7 priorités pour 2019...



Pour Philippe Mattart, Directeur général de l'Apaq-W, "l'agriculture représente la moitié du territoire wallon. Cette seule réalité situe sans équivoque l'enjeu que constitue cette activité pour la Wallonie : un enjeu économique, bien évidemment, mais aussi environnemental, tant l'agriculture est – qu'on le veuille ou non – garante de la biodiversité.

Promouvoir la consommation de produits locaux, qu'il s'agisse de viande, de produits laitiers, de produits issus des grandes cultures ou du maraîchage, **revient simplement à encourager les consommateurs à privilégier des produits issus d'une agriculture liée au sol. Cela revient aussi à mettre en avant le savoir-faire de notre Région.** Quelle curieuse contradiction, en effet, de constater que des denrées alimentaires traversent l'Atlantique ou proviennent de pays géographiquement proches qui produisent près de dix fois leurs besoins, alors même que ces produits existent chez nous avec des garanties de qualité et de traçabilité.

L'Apag-W se veut donc non seulement un **outil de soutien à l'économie agricole, mais aussi un acteur de support à une production respectueuse de notre environnement**. Le nouveau statut de l'Agence renforce ce double rôle parce qu'il permet à tous les acteurs de l'agriculture, de l'horticulture et du secteur agroalimentaire de participer concrètement aux orientations de l'Agence. Tous les nouveaux administrateurs sont des partenaires depuis longtemps convaincus par l'importance de cette cause. Et je me réjouis de ce que notre nouvelle présidente, Marianne STREEL, et notre nouveau vice-président, Dominique JACQUES, incarnent ensemble une vision enthousiaste et créative de la promotion. Je suis réellement heureux de travailler avec l'ensemble des administrateurs en faveur de la Wallonie".

En ce début d'année, l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité se donne **7 priorités** pour 2019. Celles-ci ont été présentées lors d'un point presse ce mercredi 16 janvier à la *Cense de Jandren* à Bonneville, en préambule de la 1ère réunion du conseil d'administration.

1. Soutenir efficacement les **secteurs** constitutifs de l'agriculture wallonne, notamment au travers de **campagnes multiproduits** représentatives des atouts du terroir wallon ;
2. Développer une campagne destinée à **valoriser l'image** de l'agriculture wallonne et son impact vertueux sur notre territoire ;
3. Valoriser et soutenir les démarches agricoles wallonnes en faveur de la **transition écologique** ;
4. Poursuivre la **modernisation** des moyens d'actions de l'Apag-W notamment via le recours au **numérique** et aux **nouvelles technologies de l'information et de la communication**, ainsi qu'à des **personnalités médiatiques** touchant les consommateurs de toutes les tranches d'âges ;
5. Déployer d'importants **cofinancements européens** de manière autonome ou en collaboration avec d'autres partenaires (VLAM, AWEX) ;
6. Renforcer le rôle de l'Apag-W en tant qu'**acteur de matching** entre les professionnels de l'agriculture et de l'horticulture et les autres acteurs économiques ;
7. Renforcer la capacité de l'Apag-W à mieux cerner le **profil des consommateurs** ou les **réalités des marchés**.

Vanessa Poncelet

Service Presse

081/33 17 03

0472/84 56 82

v.poncelet@apaqw.be

Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14

5000 Namur

www.apaqw.be

 [Apaq-W](https://www.facebook.com/Apaq-W)  [@APAQ_W](https://twitter.com/APAQ_W)

 [APAQ-W](https://www.youtube.com/APAQ-W)  [apaqw.be](https://www.instagram.com/apaqw.be)  [Apaq-W](https://www.linkedin.com/APAQ-W)

